

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES/SOUS-DIRECTION DES MOYENS GENERAUX/SERVICE DES MARCHES

DECISION N° 2069/25/DG/CNPS DU 02 DEC 2025

portant attribution du Marché, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 13/AONO/CNPS/DG/CIPM-AG.SPI/25 du 25 juillet 2025 relatif à la conception et au développement d'une nouvelle architecture de l'application métier Sapelli Energizer à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE

- VU le Traité révisé de la Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale du 14 février 2014, ratifié par décret n°2020/239 du 28 avril 2020 ;
VU le Décret n° 2008/129 du 07 avril 2008 portant nomination du Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
VU le Décret n° 2017/566 du 13 novembre 2017 portant nomination de la Présidente du Conseil d'Administration de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
VU le Décret n°2018/354 du 07 juin 2018 portant réorganisation et fonctionnement de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
VU l'Arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics ;
VU la Résolution n° 37/2022/PCA du 05 août 2022 fixant les modalités de passation des marchés à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale du Cameroun (CNPS) ;
VU l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n° 13/AONO/CNPS/DG/CIPM-AG.SPI/25 du 25 juillet 2025 ;
VU le Rapport de la sous-commission d'analyse des offres administratives et techniques d'octobre 2025 ;
VU le Rapport de la sous-commission d'analyse des offres financières d'octobre 2025 ;
VU le Procès-Verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés chargée des Approvisionnements Généraux, des Services et Prestations Intellectuelles en sa session du 15 octobre 2025 ;
VU le Procès-Verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés chargée des Approvisionnements Généraux, des Services et Prestations Intellectuelles en sa session du 13 novembre 2025.

DECIDE:

Article 1^{er}. – Le soumissionnaire B2I CAMEROUN SARL est déclaré adjudicataire du Marché, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 13/AONO/CNPS/DG/CIPM-AG.SPI/25 du 25 juillet 2025 pour la conception et le développement d'une nouvelle architecture de l'application métier Sapelli Energizer à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, pour un montant de FCFA HTT 148 000 000 (cent quarante-huit millions) et un délai d'exécution de huit (08) mois.

Article 2. – La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Ampliations :

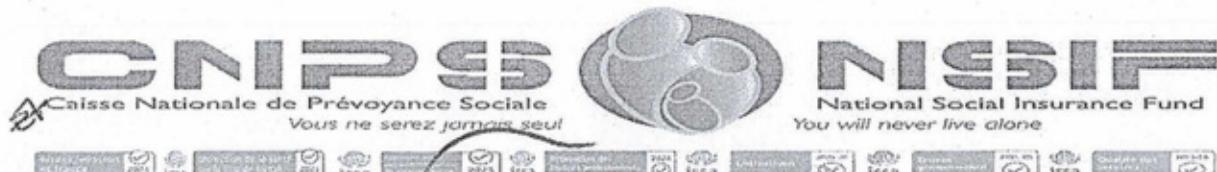
- PCA
- CIPM-AG.SPI
- DFC
- DAG/SM
- DECT

Yaoundé, le

02 DEC 2025

Noël Alain Olivier Mekula

Alain Mekula



DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES/SOUS-DIRECTION DES MOYENS GENERAUX/SERVICE DES MARCHES

COMMUNIQUE N° 52 /25/DG/CNPS DU 02 DEC 2025

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N° 13/AONO/CNPS/DG/CIPM-AG.SPI/25 DU 25 JUILLET 2025
RELATIF A LA CONCEPTION ET AU DEVELOPPEMENT D'UNE NOUVELLE ARCHITECTURE
DE L'APPLICATION METIER SAPELLI ENERGIZER A LA CAISSE NATIONALE DE
PREVOYANCE SOCIALE**

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE COMMUNIQUE :

Les résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 13/AONO/CNPS/DG/CIPM-AG.SPI/25 du 25 juillet 2025 pour la conception et le développement d'une nouvelle architecture de l'application métier Sapelli Energizer à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, se présentent ainsi qu'il suit :

Lot	Attributaire	Montant HTT	Délai d'exécution
Lot unique	B2I CAMEROUN SARL BP 8596 Douala	148 000 000	08 mois

Ledit soumissionnaire est par conséquent prié de bien vouloir se présenter dès diffusion du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales/Service des Marchés sis au 9^{ème} étage porte 903 de l'immeuble-siège de la CNPS, place de l'Indépendance, pour les formalités de notification du Marché considéré.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, celles-ci seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission des soumissionnaires non retenus.

Yaoundé le 02 DEC 2025

Ampliations

- PCA
- CIPM-AG.SPI
- DECT
- DAG
- SM
- Affichage
- Archives/Chrono



*Noël Alain Olivier Mekulu
Mwondo Akame*